

DIRECTEUR ADJOINT (H/F) « AFFAIRES GÉNÉRALES »

Suivant la convention tripartite signée en 2021 par le MESR, France universités et l'Université Grenoble Alpes, le pilotage de la Coordination nationale CLES, porté par l'Université Grenoble Alpes, est assuré par le directeur, assisté de quatre adjoints : deux sont chargés du volet « Sujets CLES », un autre du volet « Formation et accompagnement des acteurs du CLES » et le quatrième des « Affaires générales ». Les quatre adjoints sont amenés à travailler en lien avec les coordonnateurs de pôle CLES et en étroite collaboration avec le directeur et l'équipe administrative, en particulier au sein du Comité de direction.

Le présent appel à candidature s'adresse aux enseignants-chercheurs ayant acquis une expertise au sein du réseau CLES, intéressés par le domaine de la didactique des langues et souhaitant assurer la **fonction d'adjoint chargé du volet « Affaires générales »**.

Les missions

La mission principale de l'adjoint consistera à assurer le suivi des activités liées aux affaires générales du CLES, y compris le volet budgétaire en lien avec l'équipe de direction. Il apportera un soutien à la direction dans l'ensemble de ses missions et en particulier au niveau scientifique et international. Ainsi, il

1. participera à l'organisation des comités de pilotage et du comité scientifique du CLES et à la réflexion concernant l'adossement de la certification CLES à la recherche ;
2. confortera la place et la valorisation du CLES dans les cursus et les diplômes, au niveau local comme au niveau national ;
3. diffusera la certification CLES sur le plan national et international, auprès des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs socioéconomiques ;
4. participera à l'organisation de manifestations scientifiques nationales et internationales sur la certification en langues (réunions, colloques, forums, ...) ;
5. formalisera et produira les documents de cadrage nécessaires en relation avec les adjoints du volet « Sujets » et du volet « Formation et accompagnement des enseignants » ;
6. assurera la représentation de la CN CLES sous l'autorité du directeur et assumera des tâches relatives au pilotage de la Coordination nationale CLES si besoin est.

Compétences et connaissances requises

L'enseignant-chercheur doit avoir une connaissance précise du CECRL et de l'approche actionnelle. Une connaissance approfondie du CLES (et d'autres certifications), une expérience de terrain et un intérêt pour le travail en équipe, ainsi que la coordination de projets (en distanciel) sont indispensables pour cette mission.

Observations complémentaires

Sous réserve d'acceptation par son établissement d'affectation, l'adjoint est nommé pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois, après appel à candidature au niveau national et avis du comité de pilotage. **La fonction est à assurer à partir du 1^{er} septembre 2025.**

Les missions sont évaluées à 48hETD par année universitaire. Un budget est alloué à cet effet par le MESR à la Coordination nationale et sera versé à l'établissement d'affectation. L'enseignant assurera la fonction d'adjoint depuis l'établissement où il est en poste.

Les directeurs adjoints sont membres de droit du COFIL CLES auquel ils sont convoqués à ce titre.

Candidature

Une lettre de motivation, avec la présentation des projets qui semblent prioritaires pour la fonction, accompagnée d'un CV est à envoyer avant le **23 mai 2025** par mail à l'adresse : coordination-nationale@certification-cles.fr

En cas de candidature à réélection, la lettre de motivation prendra la forme d'un bilan de la période écoulée et perspectives/projets à venir.

Pour plus de renseignements sur les fonctions attenantes au poste, veuillez contacter la directrice nationale à l'adresse : annick.rivens@univ-lille.fr